



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Lockouts-et-briseurs-de-greves-des-facons-de-faire-qui-doivent-cesser-Quebec>

Lockouts et briseurs de grèves : des façons de faire qui doivent cesser (Québec solidaire)



- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 16 août 2012

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 16 août 2012 - Alors que le milieu hôtelier est frappé par trois lockouts simultanés, on apprend aujourd'hui que le Hyatt Regency a fait usage de briseurs de grève et contrevient ainsi au Code du travail. Québec solidaire rappelle qu'il propose de rendre illégaux les lockouts et dénonce toute utilisation de briseurs de grève par les employeurs.

« Les employées et employés du milieu hôtelier ont tout notre soutien. Le lockout est déjà une mesure inique qui n'a jamais abouti à des négociations franches et de bonne foi. Quand il se double de l'usage de briseurs de grève, il devient carrément odieux : le conflit n'a plus aucune conséquence pour l'employeur pendant que les employées et employés doivent se priver de salaire. Au lieu de contrevénir à la loi, le Hyatt Regency devrait retourner à la table de négociation et faire les efforts nécessaires pour parvenir à une entente », déclare Amir Khadir, porte-parole de Québec solidaire.